



SAVOIR-AGIR
FORMATION

Initiation Défibrillateur

Article R6311-14 et 15 du code de la santé publique
Décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018



Public cible :

Toute personne, dans le cadre privé ou professionnel susceptible d'intervenir lors d'un arrêt cardiaque.



Durée :

1 à 3 heures



Lieu :

Dans vos locaux, ou à votre convenance (manifestations, etc...)



Nombre :

4 à 15 participants par session



Attestation de formation
Certificat de réalisation



Tarif sur devis



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
• ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE • ACTIONS DE FORMATION



DESCRIPTION

Cette formation rapide et essentielle vous apprend à utiliser un Défibrillateur en cas d'arrêt cardiaque. Conçue pour le grand public, les salariés ou les secouristes, elle combine théorie et pratique.

OBJECTIFS



- Reconnaître et prendre en charge une victime inconsciente qui ne respire pas, alerter ou faire alerter les secours.
- Mettre en œuvre un défibrillateur automatisé externe (DAE) en association avec une réanimation cardio-pulmonaire en attendant l'arrivée des secours.

Programme de formation

S
A
V
O
I
R

- Statistiques et causes de l'arrêt cardiaque
- Protéger la zone d'intervention
- Examiner la victime et détecter l'arrêt cardio respiratoire.
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés

A
G
I
R

Réaliser un massage cardiaque externe avec utilisation d'un DAE devant:

- Un nourrisson
- Un enfant
- Un adulte
- Un Noyé

ÉVALUATION

- Mise en situation
- QCM de contrôle de connaissances



Mail : contact@savoir-agir.com - Tel : 01 34 85 62 01

Enregistré sous le numéro 11 78 87032 78 - Auprès du préfet de région d'Ile-de-France

